

**Nom de l'agent :** **Intitulé du poste :** Agent de maintenance des bâtiments

**Catégorie C – Grade Adjoint technique ppal 1<sup>ère</sup> classe** **Direction :** Services techniques

**Responsable hiérarchique territorial :** Directeur des services techniques et urbanisme

**Responsable hiérarchique fonctionnel :** Responsable du centre technique municipal

**Elus référents :** Adjoint à la sécurité, voirie, espaces verts, bâtiments communaux, CTM



### Missions

1. Veiller à la maintenance des bâtiments communaux
2. Participer à l'organisation logistique des manifestations
3. Assurer des interventions ponctuelles sur différents domaines des espaces publics et en soutien des autres équipes des services techniques
4. Assurer des missions managériales



### Activités principales du poste

- Veiller à la maintenance des bâtiments communaux
  - Assurer des interventions tous corps d'état dans les bâtiments communaux (maintenance et petits travaux)
  - Assurer le suivi des vérifications périodiques et préparer les visites de sécurité
  - Identifier et faire remonter les besoins d'aménagement des bâtiments
  - Réaliser des petits travaux d'aménagement ou de mise en accessibilité
  - Effectuer les interventions de sécurisation des ERP
  - Assurer une mise en conformité des bâtiments selon les normes électriques en vigueur
  - Suivi et mise à jour des registres de sécurité et handicap
- Participer à l'organisation logistique des manifestations
  - Procéder à l'installation et au démontage des structures (barnums, podiums, tentes, chalets, etc...) et barrières de sécurité
  - Assurer la mise en sécurité des sites (barrières de sécurité, matérialisation de déviation)
  - Aménager la disposition des salles communales
- Intervenir ponctuellement dans d'autres domaines des services techniques
  - Assurer des astreintes et interventions ponctuelles sur différents domaines des espaces publics (déneigement de la commune)
  - Intervenir de manière occasionnelle en soutien aux autres équipes des services techniques
  - Effectuer l'entretien du matériel technique et des véhicules
- Assurer des missions managériales
  - Soutenir et remplacer le cas échéant le responsable du CTM
  - Manager les agents de maintenance des bâtiments



## Compétences requises

### ▪ Savoirs et Savoir-faire

- Connaissance de l'environnement d'une collectivité
- Maîtrise des techniques d'intervention des différents métiers des travaux publics
- Connaissance des différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et les équipements de protection associés
- Connaissances accrue en électricité NCF 15/100
- Capacités à comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne
- Connaissance des risques de toxicité des produits
- Connaissance et mise en œuvre des règles de sécurité portant sur les activités, le matériel et les produits
- Capacité à détecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement, d'une machine
- Connaissance et mise en œuvre des techniques de maintenance et d'entretien du matériel
- Connaissance et utilisation des produits et outils de nettoyage.

### ▪ Savoir-être

- Sens du service public
- Autonomie et prise d'initiative
- Appétence pour le travail en équipe
- Capacités relationnelles
- Discrétion
- Rigueur



## Niveau requis– conditions d'accès

- Catégorie C
- Filière technique
- Cadre d'emplois : Adjoints techniques
  
- Permis B
- Caces catégorie 3 r489 / r482
- Caces catégories A et F seraient un plus
- Habilitations électriques : BR / BC



## Relations fonctionnelles

### ▪ En interne

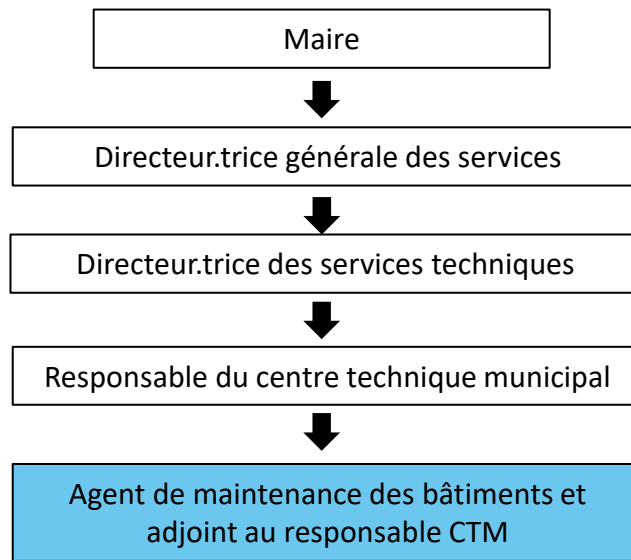
- Relations quotidiennes le responsable du centre technique municipal
- Relations quotidiennes avec les autres équipes techniques
- Relations régulières avec le Directeur des services techniques
- Relations régulières avec les agents des différents services communaux

### ▪ En externe

- Contacts avec les administrés, prestataires et partenaires institutionnels



## Positionnement hiérarchique territorial



## Moyens mis à disposition et conditions d'exercice

### Moyens mis à disposition

- Fournitures administratives
- EPI
- Matériels et produits d'entretien
- Petit matériel

### Conditions et contraintes d'exercice

- 35 heures hebdomadaires
- Disponibilité lors d'opérations exceptionnelles et manifestations communales
- Nombreux déplacements sur l'ensemble du territoire communal à pied ou en véhicule
- L'activité peut s'exercer en présence des usages (espaces publics)
- Travail en extérieur tous temps, toutes saisons
- Port de charges
- Travail occasionnel de nuit et weekend

### **Contractualisation**

Date :

Signatures:

Agent

Directrice générale des services